

ASSIGNATIONS INTERNATIONALES

CRITÈRES DE SÉLECTION

CATÉGORIES

Les pointages techniques peuvent être réalisés dans toutes les catégories du volet compétitif de Patinage Canada (Juvénile à Senior). Ils comprennent les résultats additionnés des programmes court et libre et doivent être réussis dans la même compétition.

Âge*		Dames	Messieurs
Moins de 13 ans	Points techniques	45	50
	Préférences	2 doubles axel et 1 triple réussis dans le même programme	2 doubles axel et 2 triples différents réussis dans le même programme
Moins de 15 ans	Points techniques	50	55
	Préférences	2 triples différents réussis dans le même programme	3 triples différents réussis dans le même programme
Moins de 17 ans	Points techniques	60	65
	Préférences	3 triples différents réussis dans le même programme	5 triples différents réussis dans le même programme
Moins de 19 ans	Points techniques	65	70
	Préférences	5 triples différents réussis dans le même programme	Combine triple + triple réussi et un triple axel (rotation réussie) dans le même programme
Open	Points techniques	70	80
	Pointages totaux	130	160
	Préférences	5 triples différents réussis dans le même programme	Combine triple + triple et un triple axel réussis dans le même programme
	Objectif	Obtenir les points pour les Quatre Continents	Obtenir les points pour les Quatre Continents

* Au 1^{er} juillet de la saison en cours

À performances égales pour deux patineurs ou patineuses, voici les critères de bri d'égalité par catégorie:

1. L'âge (le plus jeune en premier);
2. La stabilité et la régularité des performances et des triples sauts;
3. Les points techniques du programme long.

ASSIGNATIONS INTERNATIONALES

CRITÈRES DE SÉLECTION

PRÉCISIONS IMPORTANTES

- Les compétitions sélectionnées sont des compétitions internationales de développement.
- L'entraîneur du patineur doit obligatoirement accompagner ce dernier au frais de l'athlète;
- Tous les sauts doivent être bien atterris avec la rotation complète, on entend par ici un saut sans un signe "downgrade" ou "under", et avec un GOE de -1, et plus, sur la feuille de résultat;
- Tous les programmes doivent être bien équilibrés avec une qualité évidente au niveau des composantes de programme, particulièrement les habiletés de patinage;
- Une médaille ou un titre canadien ne garantit pas la sélection; il faut rencontrer les critères énoncés dans ce document, afin de se qualifier pour ce programme;
- Lors des compétitions de développement qui ont lieu à l'automne, tous les patineurs sélectionnés devront présenter leurs deux programmes lors des Championnats québécois d'été. Si les performances sont jugées insatisfaisantes par le comité de soutien au développement, le patineur aura un monitoring un mois avant la compétition et le comité de soutien au développement se réserve le droit de retirer sa participation;
- Lors d'une blessure, l'envoi d'un officiel compétent sur place sera exigé, afin de vérifier l'état de l'athlète environ deux (2) semaines avant le départ à la compétition;
- Les entraîneurs auront la responsabilité de déclarer la nature de la blessure de leur patineur et d'aviser Patinage Québec dans les délais les plus courts, s'il devait y avoir un retrait ;
- Un formulaire de déclaration sur la blessure du patineur sera mis à leur disposition. Le délai de la déclaration de la blessure sera de deux (2) semaines avant le départ à la compétition.